

Procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2022 du Conseil de la Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick, tenue au Pavillon Municipal, situé au 1465 rue Principale, à Saint-Rémi-de-Tingwick, le lundi 4 juillet 2022 à 19h.

4 juillet 2022

Sont présents : les conseillers messieurs Pierre Lenoir, Marco Couture, Pierre Auger et les conseillères Brigitte Nadeau et Marie-Josée Roulx

Sont absents: Monsieur Mario Nolin, Maire et le conseiller Monsieur Alain Groleau.

Monsieur Pierre Auger, maire suppléant, agit comme président de l'assemblée.

Les membres du conseil présents forment le quorum.

Également présente : madame Anouk Wilsey directrice générale et greffière-trésorière agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

Ouverture de la séance ordinaire

Constatant qu'il y a quorum, monsieur Pierre Auger, président de l'assemblée, déclare ouverte la séance ordinaire du conseil à 19h10.

2022-07-130

Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour de la présente séance ordinaire a été transmis à tous les membres du conseil dans les délais légaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Marco Couture, appuyé par la conseillère Marie-Josée Roulx et unanimement résolu ;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que transmis;

QUE l'ordre du jour déposé par la directrice générale et greffière-trésorière soit adopté tel que présenté, mais en laissant l'item « affaires nouvelles » ouvert.

ADOPTÉE.

2022-07-131

Adoption des procès-verbaux du 6 et 13 juin 2022

CONSIDÉRANT QUE l'envoi a été fait dans les délais légaux et que les membres du conseil ont pris connaissance des procès-verbaux du 6 et 13 juin 2022 ;

CONSIDÉRANT QUE ceux-ci ont été soumis pour approbation ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lenoir, appuyé par le conseiller Marco Couture et unanimement résolu ;

QUE la directrice générale et greffière-trésorière, Anouk Wilsey, soit dispensée de donner lecture desdits procès-verbaux et que ceux-ci soient adoptés tel que présentés.

ADOPTÉE.

Période de questions

- Demande de subvention pour les citoyens pour l'achat de produits d'hygiène personnelle durable : à regarder au prochain atelier.

Rapport des comités et autres informations

- ✓ La fête nationale : A très bien été et une très bonne participation, plus de 300 personnes et remerciement aux conseillers et conseillère.

- ✓ Recherche de bénévoles;
- ✓ Dek- Respect et la soirée cst bien déroulée et le Food truck apprécié;
- ✓ Comité site internet : Nous aurons bientôt un Comité et le choix se fera prochainement

2022-07-132

Consignation de la correspondance

CONSIDÉRANT QUE la lecture de la correspondance est faite;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lenoir, appuyé par la conseillère Brigitte Nadeau et unanimement résolu de consigner la correspondance au présent procès-verbal.

- ✓ Reconnaissance MADA 2019-2023
- ✓ Remerciement prêt de la salle de l'Association des mycophiles Sylvifrans
- ✓ Rapport annuel 2022-2023 du Carrefour jeunesse-emploi des comtés de Richmond et Drummond-Bois-Francis.
- ✓ Acceptation du PAVL- volet projets particuliers d'amélioration

ADOPTÉE.

2022-07-133

Fermeture du bureau municipal 11 au 15 juillet 2022

CONSIDÉRANT QUE pendant l'été les employés ont des vacances d'été,

CONSIDÉRANT QU'au bureau municipal, il y a une seule employée de disponible;

CONSIDÉRANT QUE la direction générale a des vacances autorisées;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Marco Couture, appuyé par la conseillère Brigitte Nadeau, il est unanimement résolu:

QUE le bureau municipal soit fermé du 10 au 15 juillet 2022 inclusivement.

ADOPTÉE.

2022-07-134

Demande de Place aux jeunes d'Arthabaska 2022

CONSIDÉRANT QUE la demande de Place aux jeunes d'Arthabaska de contribuer financièrement pour le partenariat de la 25e pour un montant de 250\$ pour l'année 2022-2023;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Marco Couture appuyé par le conseiller Pierre Lenoir et il est résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick contribue pour un montant de 250\$ pour l'année 2022-2023.

ADOPTÉE.

2022-07-135

Demande de Mira

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est sensible à la mission de la Fondation Mira;

CONSIDÉRANT QUE la fondation Mira soutien les personnes vivant avec un handicap visuel ou physique avec l'entraînement des chiens pour soutenir ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Josée Roux, appuyée par le conseiller Pierre Lenoir et unanimement résolu ;

QUE la Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick octroie un don unique de 50\$;

QUE la Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick continue d'offrir un point de dépôt au bureau municipal pour les cartouches d'encre ainsi que les cellulaires et de faire la promotion dans le journal.

ADOPTÉE.

2022-07-136

Autorisation colloque FQM septembre 2022

CONSIDÉRANT QUE le congrès de la Fédération québécoise des municipalités à lieu les 22 au 24 septembre 2022 (900\$ + taxes à Montréal)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lenoir, appuyé par le conseiller Marco Couture et résolu à l'unanimité :

QUE le maire soit autorisé à participer au congrès de la FQM ;

QUE deux nuits et les frais inhérents soient à la charge de la municipalité.

ADOPTÉE.

2022-07-137

Demande de partenariat Table de concertation pour les personnes âgées de la MRC d'Arthabaska

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick a une Politique municipalité amis des aîné(e)s ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire poursuivre le partenariat avec la Table des aînés de la MRC d'Arthabaska;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Josée Roux, appuyé par le conseiller Pierre Lenoir et unanimement résolu :

QUE la conseillère Brigitte Nadeau soit autorisée à participer à l'activité du jeudi, 29 septembre 2022;

QUE le montant de 50 \$ soit transmis à la Table des aînés de la MRC d'Arthabaska et que les frais inhérents à cette activité soient défrayés par la municipalité.

ADOPTÉE.

2022-07-138

Hausse du prix des carburants - demande de soutien au Gouvernement du Québec

CONSIDÉRANT QUE les coûts de l'énergie, et notamment le coût des produits pétroliers, n'ont cessé d'augmenter au cours de la dernière année;

CONSIDÉRANT QUE la volatilité élevée et les hausses fréquentes des prix des produits pétroliers ont un impact important sur l'ensemble des activités courantes des municipalités, en contribuant à l'augmentation de leurs dépenses dans un contexte où les sources de revenus plafonnent, forçant les municipalités à revoir leurs priorités budgétaires et fragilisant le maintien des services à la population;

CONSIDÉRANT QUE la hausse des prix des produits pétroliers impacte négativement la capacité des municipalités de réaliser des projets d'infrastructures, affectant à long terme la pérennisation des biens publics dont elles sont les gardiennes;

CONSIDÉRANT QUE la hausse des prix des produits pétroliers se traduit aussi par une amplification des conséquences de l'inflation sur les salariés des municipalités, ayant pour effet de forcer à moyen terme un réajustement à la hausse des salaires;

CONSIDÉRANT QUE seul le gouvernement québécois a les moyens nécessaires pour aider le monde municipal à relever le défi que constitue la décarbonisation de ses activités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Brigitte Nadeau, appuyé par la conseillère Marie-Josée Roulx et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick demande au gouvernement québécois de prendre des moyens concrets afin d'accompagner le monde municipal face au défi que constitue la décarbonisation de ses activités, et de l'assister financièrement dans l'élaboration et la mise en place effective d'une transition énergétique.

QU'un exemplaire de la présente résolution soit transmis à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour l'assemblée générale annuelle (AGA).

ADOPTÉE.

2022-07-139

Autorisation colloque de zone de la directrice générale

CONSIDÉRANT QUE le colloque de zone aura lieu le 15 septembre à Drummondville où de la formation pratique de gestion municipale est offerte ;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et greffière-trésorière souhaite participer au colloque de zone qui est inclus dans son contrat de travail ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Brigitte Nadeau, appuyée par la conseillère Marie-Josée Roulx et unanimement résolu :

QUE le conseil autorise la directrice générale, à participer au colloque de zone le 15 septembre 2022 ;

QUE les frais d'inscription de 125\$ et inhérents seront défrayés par la municipalité.

ADOPTÉE.

2022-07-140

Nomination d'une adjointe à la direction de générale

CONSIDÉRANT QUE certains membres du conseil présents ont rencontré Mme Christine Bélisle pour donner suite à la réception de son curriculum vitae;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Josée Roulx, appuyée par le conseiller Pierre Lenoir et unanimement résolu :

QUE Madame Christine Bélisle soit engagée au poste de directrice générale adjointe selon les conditions de travail convenues dans son contrat de travail.

ADOPTÉE.

2022-07-141

Retrait de Myriam St-Louis signataire pour Desjardins

CONSIDÉRANT QU'il y a eu des départs au niveau du personnel administratif;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Josée Roulx, appuyée par la conseillère Brigitte Nadeau et unanimement résolu :

QUE le nom de Madame Myriam St-Louis soit retranché pour signature, la carte débit, Accès D et la gestion des comptes.

ADOPTÉE.

2022-07-142

Acceptation du règlement numéro 2022-213 modifiant le règlement de construction numéro 2008-103 concernant l'utilisation de pieux comme fondation pour un bâtiment principal

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick a adopté le règlement de construction numéro 2008-103;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal juge opportun de modifier le règlement de construction;

CONSIDÉRANT QU'une consultation publique est nécessaire et elle permettra aux citoyens de s'exprimer sur la modification règlementaire ;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné et le projet de règlement a été déposé lors de la séance du conseil tenue le 6 décembre 2021 par le conseiller Marco Couture, appuyé par le conseiller Alain Groleau en vertu de l'article 445 du Code municipal;

CONSIDÉRANT QUE la procédure d'adoption a été régulièrement suivie;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Marco Couture et appuyé par la conseillère Marie-Josée Roulx, et unanimement résolu :

QUE le règlement portant le numéro 2022-213 modifiant le règlement de construction numéro 2008-103 soit adopté tel qui a été présenté.

ADOPTÉE.

2022-07-143

Journée de la culture 2022

CONSIDÉRANT QUE les journées de la culture sont du vendredi 30 septembre au dimanche 2 octobre 2022 partout au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite participer à cette journée en incluant le musée des outils anciens et d'autres organisations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Josée Roulx, appuyé par le conseiller Mario Couture et il est résolu à l'unanimité :

QUE l'agente de loisirs présente une demande et s'occupe des Journées de la Culture en ayant l'activité samedi le 1^{er} octobre 2022.

ADOPTÉE.

2022-07-144

Autorisation d'achat but de soccer et tableau de pointage

CONSIDÉRANT QUE le projet pour bouger qui est déposé au Fonds des régions et ruralité (FRR) a été octroyer;

CONSIDÉRANT QUE le projet permettait d'acheter 4 buts de soccer et 1 tableau indicateur;

CONSIDÉRANT QUE des soumissions ont été demandées :

Pour les buts de soccer :

Entreprises	4 Buts de soccer	4 filets	Ancrage	Transport	Total
Gagné sports	4 919,90 \$	255,90 \$	1 403,80 \$	450,00 \$	7 029,60 \$
Sport direct	12 023,80 \$	279,80 \$	Inclus	125,00 \$	12 428,60 \$
Distribution Sports loisirs	3 791,90 \$	259,90 \$	407,25 \$	242,00 \$	4 701,05 \$
Girouard	9 600,00 \$	300,00 \$	1 480,00 \$	Transport	11 380,00 \$

sport (plus petit les buts)					
-----------------------------	--	--	--	--	--

Portatif extérieur	Tableau indicateur	Transport	Total
Gagné sport portatif extérieur	959,95 \$		

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Marco Couture, appuyé par la conseillère Brigitte Nadeau et il est résolu à l'unanimité :

QUE le conseil autorise l'achat des buts de soccer par ancrage à l'entreprise Distribution Sports loisirs au montant de 4 701,05 \$ transport inclus plus les taxes applicables.

QUE le conseil autorise un budget de 1 000 \$ pour l'achat d'un tableau indicateur portatif extérieur à l'entreprise Gagné Sport portatif extérieur plus les taxes applicables. Offre raisonnable.

ADOPTÉE.

2022-07-145

Autorisation d'octroi de frais d'allocation pour le soccer et dek hockey

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick offre du soccer et du dek pour faire bouger la population petits et grands;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal juge opportun d'offrir un service de loisirs adéquats;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Pierre Lenoir et appuyé par la conseillère Brigitte Nadeau et unanimement résolu :

QUE l'entraîneur de soccer de la saison 2022 soit rémunéré au montant de 400\$;

QUE les entraîneurs de dek reçoivent un montant de 20\$ par groupe pour deux entraîneurs maximums par journée et rétroactif aux parties déjà jouées

ADOPTÉE.

2022-07-146

Représentant municipal au comité de l'avenir du Musée d'outils anciens

CONSIDÉRANT QUE le musée des outils anciens est à vendre et que c'est un joyau pour la municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick;

CONSIDÉRANT QU'un groupe de personnes venant des environs souhaitent voir les possibilités de garder ce musée en l'utilisant pour mettre en œuvre plusieurs projets complémentaires. et veulent faire une consultation publique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Josée Roulx, appuyé par le conseiller Pierre Lenoir et il est résolu à l'unanimité :

QUE le conseil demande d'avoir un membre du conseil sur le comité soit le conseiller Pierre Auger et si indisponible un autre conseiller selon les disponibilités;

QUE la municipalité souhaite aider à faire une consultation publique;

QUE le conseil autorise de prêter la salle gratuitement et d'envoyer des invitations par le biais des médias sociaux, le journal, promotion des travaux;

ADOPTÉE.

2022-07-147

Collecte RRD automne 2022 pour la Journée Normand-Maurice

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick désire participer à la Journée Normand-Maurice 2022;

CONSIDÉRANT QU'une demande a été fait pour le changement de date de la journée Normand Maurice ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Josée Roulx, appuyé par le conseiller Pierre Lenoir et résolu unanimement

QUE la municipalité confirme son intention de participer à la Journée Normand-Maurice 2022 le samedi 1^{er} octobre 2022 de 9 h à midi avec un point de dépôt à la disposition des citoyens.

ADOPTÉE

2022-07-148

Acceptation des dépenses

CONSIDÉRANT QUE les comptes présentés ont été transmis aux membres du conseil ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pu consulter les comptes qui se sont ajoutés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Brigitte Nadeau, appuyé par le conseiller Pierre Lenoir et résolu à l'unanimité :

QUE les comptes présentés soient acceptés pour un montant total de 110 912.27\$ taxes incluses.

QUE les feuilles énumérant les dépenses soient remises aux personnes qui en font la demande.

ADOPTÉE.

2022-07-149

Autorisation des vacances de la directrice générale

CONSIDÉRANT QUE la Directrice Générale a le droit à des trois semaines de vacances tel que stipulé dans son contrat de travail ;

CONSIDÉRANT QUE la directrice a été autorisé de prendre une semaine de vacances du 10 au 17 juillet et du 21 au 27 août 2022 inclusivement;

CONSIDÉRANT QUE la Directrice Générale a le droit à a une troisième semaine de vacance ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Josée Roulx, appuyé par le conseiller Pierre Lenoir et il est résolu à l'unanimité

QUE la directrice prenne sa troisième semaine de du 31 juillet au 6 août 2022.

ADOPTÉE.

Période de questions :

- Aucune question émise

2022-07-150

Levée de la séance ordinaire

À 19h30, la conseillère Marie-Josée Roulx, appuyé par le conseiller Pierre Lenoir propose la levée de la séance ordinaire et résolu unanimement

ADOPTÉE.

Le maire a pris connaissance de toutes les résolutions qui précèdent. Il n'exerce pas son droit de veto.

Pierre Auger, maire suppléant

Anouk Wilsey
Directrice générale et greffière-trésorière

Pierre Auger
Maire suppléant

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions: 2022-07-120, 2022-07-123 et 2022-07-124.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 4 juillet de l'an deux mille vingt-deux.

Anouk Wilsey
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Pierre Auger, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Pierre Auger, maire Suppléant